



Webconférence RNEST – La connaissance des sols au service des territoires

Invités de la table-ronde : la place des décideurs dans l'acquisition et la capitalisation des connaissances sols.

Daniel Lenoir : point de vue utilisateur/décideur

Elu au conseil départemental de La Mayenne et Maire de Villaines-la-Juhel.

Dans le département de la Mayenne, la cartographie des sols par commune a été mise en place par le Conseil départemental et s'est déroulé de 1980 jusqu'en 2015, pour apporter des éléments de réponse :

- Aux problèmes agricoles (drainage, travail du sol, ...),
- À la valorisation des déjections animales et des boues de stations d'épuration,
- Aux problèmes de protection de la qualité des eaux (périmètres de protection).

Ces études sont également utilisées pour la détermination des zones humides, lors de l'élaboration des Plans locaux d'urbanisme. 260 études de sols sont ainsi disponibles en visualisation et téléchargement sur internet (geomayenne.fr).

Christian Thibault : point de vue utilisateur/opérationnel

Directeur du département Environnement urbain et rural à l'Institut Paris Région (IPR).

L'IPR est un utilisateur de données sur les sols en tant que ressource. Il intervient surtout pour relayer la nécessité de s'intéresser aux sols : sujet de la pleine terre évoquée en aménagement et dans les documents d'urbanisme locaux, stockage de carbone, biodiversité des sols, suivi du retour au sol des composts et digestats, sols pollués... Cela est réalisé dans des cadres variés, au travers des évaluations environnementales menées par l'institut, du recueil de bonnes pratiques, d'avis sur les documents d'urbanisme ou les quartiers durables, etc.

L'IPR est aussi producteur de connaissances en matière d'occupation des sols, et ce de manière historique et a également contribué à la construction des bases régionales basias/basol. L'institut accompagne aussi des innovations (entreprises comme Sol et Paysage) ou la recherche en suivant des thèses qui approfondissent les connaissances sur les sols urbains notamment.

Joëlle Sauter : point de vue acquéreur-gestionnaire de la donnée

En charge de la connaissance des sols, à la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est, animatrice du RMT (Réseau Mixte Technologique) Sols et Territoires.

Ce réseau est labellisé par le Ministère en charge de l'Agriculture. Il a pour objet d'accroître et de valoriser la connaissance des sols pour le développement durable des territoires ruraux. Il associe une trentaine de partenaires de la recherche, du développement et de la formation. En collaboration avec le Groupement d'intérêt scientifique Sol (Gis Sol) qui constitue et gère le système d'information sur les sols de France, le RMT sols vise à :

- Assurer et/ou renforcer la permanence d'une expertise pédologique locale et régionale sur les sols et les bases de données associées, mobilisable pour accompagner les acteurs des territoires.
- Garantir nationalement un accès rapide aux données disponibles régionalement pour les différents acteurs des territoires, tout en accompagnant leur prise en main et en assurant leur maintenance
- Favoriser la production des données et faciliter le développement des méthodes et les transférer pour acquérir une connaissance des sols à des niveaux de résolution fins adaptés aux besoins des utilisateurs
- Produire et transférer des références et des méthodes pour faciliter et fiabiliser l'usage des données d'entrée « sol »